

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18119**

Intitulé

Conseiller technique cycles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association nationale pour la formation automobile (ANFA)	Délégué général de l'ANFA

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3034 - Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motorcycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)

Code(s) NSF :

252w Vente, prospection et négociation commerciales d automobiles et produits connexes, et d accessoires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Conseiller Technique Cycles réalise des activités de conception de vélos personnalisés, de maintenance ainsi que de commercialisation des cycles, produits et accessoires.

Les activités constitutives de la qualification de Conseiller Technique Cycles peuvent se regrouper en 2 catégories :

- 1) les activités techniques et commerciales
- 2) les activités relatives à la gestion de la commercialisation et de la maintenance.

Concernant l'ensemble des activités techniques et commerciales, il procède à :

- la définition du produit (route/course, etc...), avec le choix du cadre, des éléments du groupe et de la périphérie,
- la préparation d'un vélo à la vente : assemblage des composants,
- la réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive relevant de l'entretien courant et périodique des cycles,
- la réalisation des interventions de maintenance corrective,
- la commercialisation des produits, accessoires, avec les conseils d'utilisation des produits et accessoires,
- la contribution de la promotion des produits et services de l'entreprise, avec la réalisation de ventes complémentaires, ventes à distance.

Concernant les activités relatives à la gestion de la commercialisation et de la maintenance, il réalise :

- la gestion administrative des activités de commercialisation,
- la mise à jour de la documentation technique et commerciale,
- la facturation et l'encaissement,
- l'agencement et l'entretien du poste de travail, de l'outillage,
- la planification des interventions,
- l'application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise

Les capacités attestées :

- Effectuer les assemblages ou monter un vélo à la carte en effectuant les réglages et contrôles selon les procédures prédéfinies
- Effectuer les opérations de maintenance préventive et corrective
- Concevoir un vélo adapté à la morphologie, à la pratique et aux besoins du client
- Utiliser les connaissances techniques des produits du cycle dans les activités de vente et de conseil
- Mettre en œuvre un acte de vente dans ses différentes phases
- Aménager les lieux de vente
- Mettre en valeur les produits
- Appliquer la législation dans les activités administratives et commerciales
- Assurer le suivi des commandes : de l'identification du produit jusqu'à la mise en stock
- Organiser les activités de la réception à la restitution du véhicule
- Etablir tout document administratif
- Situer son activité dans l'entreprise et son environnement professionnel

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'emploi « Conseiller Technique Cycles » s'exerce au sein des entreprises spécialisées dans le commerce et la réparation des cycles.

Conseiller Technique Cycles

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1211 : Vente en articles de sport et loisirs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

9 Modules :

1. Technologie du cycle, techniques de montage et préparation de vélos
2. Service après-vente cycles
3. Conception de vélos à la carte

4. Produits du cycle
5. Cycle de vente
6. Promotion des ventes
7. Gestion administrative des activités de commercialisation cycles
8. Gestion et organisation de l'activité - niveau 2
9. Environnement professionnel cycles

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).
Après un parcours de formation continue	X		Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).
En contrat de professionnalisation	X		Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Conseiller technique cycles" avec effet au 30 janvier 2007, jusqu'au 30 janvier 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

site ANFA : www.anfa-auto.fr

Lieu(x) de certification :

A.N.F.A.

41-49, rue de la Garenne BP 93 - 92313 Sèvres Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INCM LE BOURGET (93)

IFA SAINT MALO (35)

CFA MARGUERITTES (30)

Historique de la certification :